

Romorantin-Lanthenay, le 31 octobre 2020

Le principal
du collège Maurice Genevoix
de Romorantin-Lanthenay

A

Mesdames et messieurs
les parents des élèves du collège Maurice
Genevoix
de Romorantin-Lanthenay

**Collège
Maurice Genevoix**

Le principal

Dossier suivi par
Didier Keller
T 02 54 76 29 05
F 02 54 76 31 47
ce.0410019y
@ac-orleans-tours.fr

41 bis faubourg d'Orléans
41200 Romorantin-Lanthenay

Mesdames, Messieurs

La rentrée des élèves le 2 novembre 2020 se déroulera de la manière suivante :

- Reprise des cours dès 8h selon l'emploi du temps habituel
- Emplois du temps inchangés pour lundi
- Un hommage national sera rendu à Samuel Paty par une minute de silence à 11h.

Le protocole sanitaire réajusté et renforcé sera effectif avant le 09 novembre.

Concernant les déplacements entre le domicile et le collège :

- Attestation de déplacement de l'élève mineur se rendant seul dans son établissement

S'agissant du déplacement des mineurs se rendant seuls dans leur établissement. Les mineurs sont autorisés à sortir seuls. Ils bénéficient des mêmes dérogations à l'interdiction de déplacement que les majeurs, dans les mêmes conditions, à ceci près que leur attestation dérogatoire de déplacement doit en outre être signée par le titulaire de l'autorité parentale.

Ils n'ont pas vocation à être nécessairement accompagnés par un adulte
L'élève devra être porteur de sa carte.

- Attestations de déplacement nominatives pour les parents accompagnant leur enfant

Deux types d'attestation nominative pourront être présentés aux forces de l'ordre par les parents accompagnant ou allant chercher leur enfant :

- une attestation temporaire papier ou numérique qui peut être rapidement établie par le parent ou le responsable de l'élève, dans laquelle le motif « Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires » a été coché et indiquant simplement la date et l'heure du déplacement.

OU

- une attestation permanente établie par le parent, revêtue du nom, de l'adresse et du cachet du collège.

Par ailleurs, nous vous informons que l'entrée des parents dans le collège pour venir chercher les élèves ne peut plus se faire par l'entrée principale mais par le portail gris Faubourg d'Orléans.

Didier KELLER
principal

